

COMMUNIQUE DE PRESSE

La loi Lang mise à mal

Malgré l'intervention de la ministre de la culture et de la communication, Christine Albanel, et de ses services, ainsi que la mobilisation des organisations professionnelles (SNE, SLF, SGDL) il demeurerait un amendement au projet de loi sur la modernisation de l'économie mettant à mal la loi Lang, loi sur le prix unique du livre, déposé par le député Monsieur DIONIS du groupe « Nouveau Centre ».

La FILL regroupant l'ensemble des structures pour le livre mais aussi des institutions et associations d'éditeurs, tient à rappeler que déréguler le marché du livre amènerait un appauvrissement de l'offre éditoriale, une augmentation du prix du livre et la disparition de libraires en grand nombre .

Il nous faut rappeler ici la disparition des disquaires et ses conséquences sur la production des œuvres musicales, mais aussi se tourner vers les pays qui ont abandonné le livre au seul marché et à la seule règle de la concurrence.

Nous adhérons totalement à la déclaration faite par la société des gens de lettre, le syndicat national de l'édition ainsi que le syndicat de la librairie française et affirmons que la loi Lang du 10 août est une loi à laquelle adhère un grand nombre de professionnels et garanti à toutes et tous l'accès à une grande diversité culturelle.

La FILL demande donc le retrait de cet amendement sur les soldes de livres qui n'aurait pour conséquence, la dégradation de l'économie du livre et son appauvrissement.

Contact : FILL – 01 43 57 85 02, contact@fill.fr